



Eléments pour le DOB 2017

CM du 17 février 2017

*CM du
17/02/2017*



Calendrier Budgétaire

Phase 1 : Diagnostic de la réalisation BP 2016 au 30 sept 2016 et validation du processus d'élaboration budgétaire

Phase 2 : Cadrage général en fonction des axes politiques et de premières orientations budgétaires (mi-oct. 2016)

Phase 3 : Préparation du budget de fonctionnement des services et propositions d'investissements (nov. 2016 - mi-janvier 2017)

Phase 4 : Détermination des Orientations Budgétaires (OB) et projets de Budgets Primitifs (BP)

Lundi 23 janvier - Muni : prospective et détermination des OB

Samedi 28 janvier - Majorité : OB et « accents 2017 »

Mardi 07 février : Commission Ecofi sur projet d'OB

CM du 17 février 2017 : Débat sur les OB et les investissements envisagés

Phase 5 : BP 2017 définitifs et vote

Mardi 07 mars - Ecofi : Présentation des projets de BP 17

CM du 31 mars : Vote des BP 2017

CM du
17/02/2017





Rappel - Axes politiques du mandat (développement durable et qualité de vie)

- **La politique sociale : équité et solidarité, bien vivre ensemble, mixité sociale et intergénérationnelle** (soutien aux associations, à l'éducation, à la culture et au sport pour tous, au logement et actions sociales, attention à l'accessibilité, à la sécurité, au développement de la citoyenneté)
- **L'aménagement de la ville** (quartier durable, projet du cœur de ville, plan de déplacements)
- **L'amélioration énergétique** (actions sur logements sociaux, bâtiments communaux, éclairage public, ressources alternatives...)
- **L'Emploi et l'activité économique** (contribuer au maintien / développement / diversification des activités et emplois, à l'insertion professionnelle)
- **La qualité de l'environnement** (préserver biodiversité et espaces naturels et agricoles, protéger des des risques, développer espaces publics et cheminements doux)
- **Equité et solidarité au sein du territoire du Grésivaudan, tout en faisant reconnaître le rôle de centralité de Crolles**

CM du

17/02/2017



Rappel - **Stratégie budgétaire pour le mandat**

- **Dégager une capacité d'investissement suffisante pour assurer la **maintenance**** des infrastructures et du matériel nécessaire au fonctionnement des services publics (env. 800 000€/an d'épargne nette)
- **Agir pour réduire les dépenses, sans réduire la qualité des services, et pour maintenir un niveau de recettes suffisant, avant d'envisager d'augmenter les taux d'imposition**
- **Eviter de recourir à l'emprunt et, quoi qu'il en soit, ne pas dépasser 10% de taux d'endettement**

CM du
17/02/2017





CONTEXTE National

Impacts recettes de fonctionnement

- ❑ Revalorisation des valeurs locatives : + 0,4% (vs 1% en 2016)
➔ avec un peu de croissance physique : + **30 000€** de recette fiscale
- ❑ Réforme de la DGF repoussée : ➔ **DGF = 0** (vs 158 196€ en 2016)
- ❑ Contribution à l'effort de redressement des comptes publics :
➔ - **167 000€** déduits des recettes fiscales

Soit - **325 200€** de baisse de recettes issues de l'Etat

Impacts dépenses de fonctionnement

- ❑ Gel cette année du FPIC (= 415 000€ en dépense)
- ❑ Augmentation du point d'indice et réforme catégorielle
➔ + env. **220 000€** sur les charges de personnel (dépense)
- ❑ Transferts des zones d'activité économique (ZAE) aux Intercommunalités :
montants à négocier ➔ x€ (?) en recette d'investissement





Orientations budgétaires 2017

- **Stabiliser les dépenses de fonctionnement, avec une même qualité de services** (pour compenser les augmentations subies de la masse salariale)

- **Maintenir les mêmes taux pour les impôts locaux, soit :**
 - TH (Taxe d'habitation) :11,73%
 - TFB (Taxe sur le foncier bâti) : 20,92%
 - TFNB (Taxe sur le foncier non bâti) : 61,11%

- **Pas d'emprunt nouveau** (capacité d'autofinancement d'env. 7M€, compte tenu de l'excédent antérieur))

CM du
17/02/2017





Prévisions 2017

Recettes de fonctionnement 2017 : 15,9 M€ / 16,7 M€ BP16, mais
CA 2016 : 16,9M€

Soit $\approx - 1\text{M€}$: 325 000 (ETAT) + 400 000 (reliquat CAF 2016) + 200 000 intérêts de la consignation encaissés en 2016

Excédent prévisionnel reporté en 2017 : 2.9 M€

Dépenses de fonctionnement 2017 : 13,8M€ / 14,35 M€ BP 16 (dont 500 000€ exceptionnels), **mais** CA 2016 : 13,79 M€

Autrement dit, BP17 $\approx + 500\ 000\text{€}$ / CA 16 (dont + 200k€ de charges de personnel et + 300k€ pour les autres charges)

Toutefois, - 300k€/BP16 (hors dépenses RH et Dexia)

→ **épargne brute : 2,1 M€**

→ **épargne nette : 1 M€**

Grandes masses provisionnelles 2017 (en M€)

Recettes Fonctionnement

Recettes liées à la fiscalité	14
TH, TFB, TFNB	5,31
AC	7,14
FNGIR + DCRTP	1,3
Droits de mutation	0,25
Contribution à l'effort de redresst	-0,17
Fonds de soutien	0,03
DGF	0
Dot., subv et autres produits des services	2
	= 15,9 M€
Excédent fonct. 2016 estimé :	2,9 M€

Dépenses Fonctionnement

Personnel	8,1
Autres charges	4,9
FPIC	0,41
Intérêts de la dette	0,4
	= 13,8 M€
Epargne brute	2,1 M€
(prélèvement global = environ 5 M€)	
	= 15,9 M€

Recettes d'investissement

FCTVA, subv. Ventes **2,2 M€**

Capacité pour investir

Prélèvement	5
Reprise résultat 2016	1,3
	= 8,5 M€

Dépenses d'investissement

Remboursement capital dette + cautions +FCTVA **1,3 M€**

Investissements	7,2 M€
Projets en AP-CP (en cours ou prévus)	1,1
Maintenance Patrimoine et Matériels	0,9
Etudes et aménagements prévus	5.2

= 8,5 M€



Une prospective vers 2020 très incertaine

au niveau des recettes :

- **Incertitudes sur les lois de finances à venir** (réforme DGF ?, réforme des valeurs locatives locaux professionnels ?)
- **Montant achat des ZAE ?**
- **Recette issue de la ZAC** (contrat à conclure)
- **Construction du bâtiment supplémentaire STM** (TFB sup. quand ?)

au niveau des dépenses :

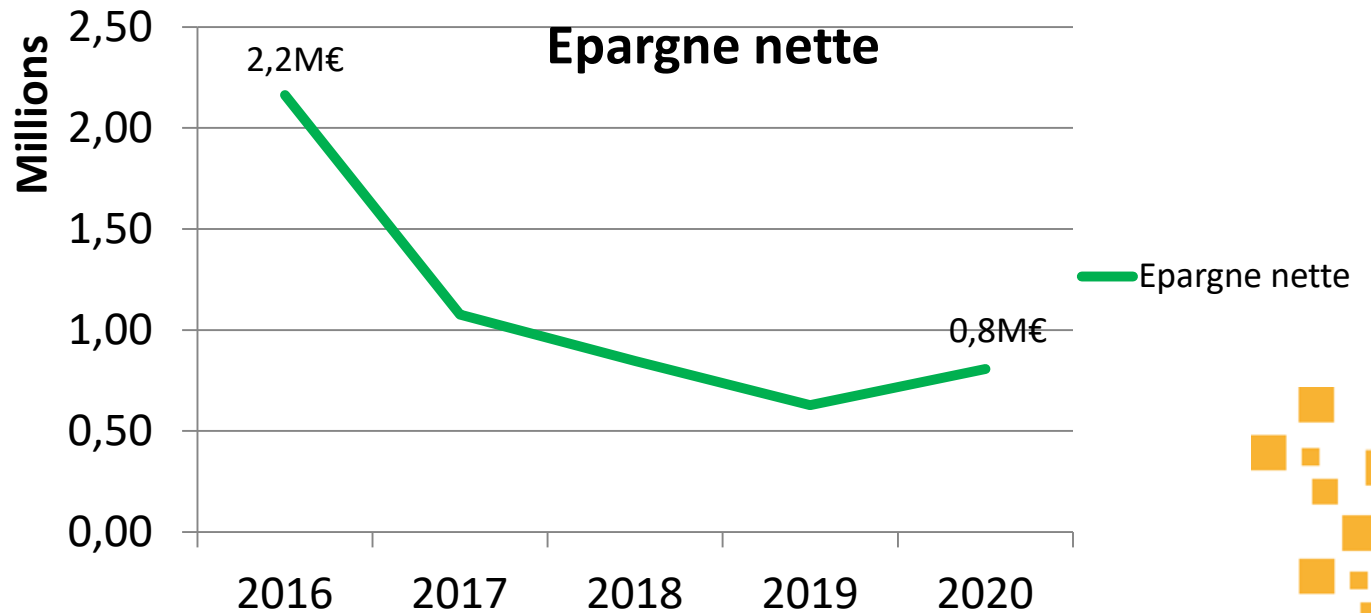
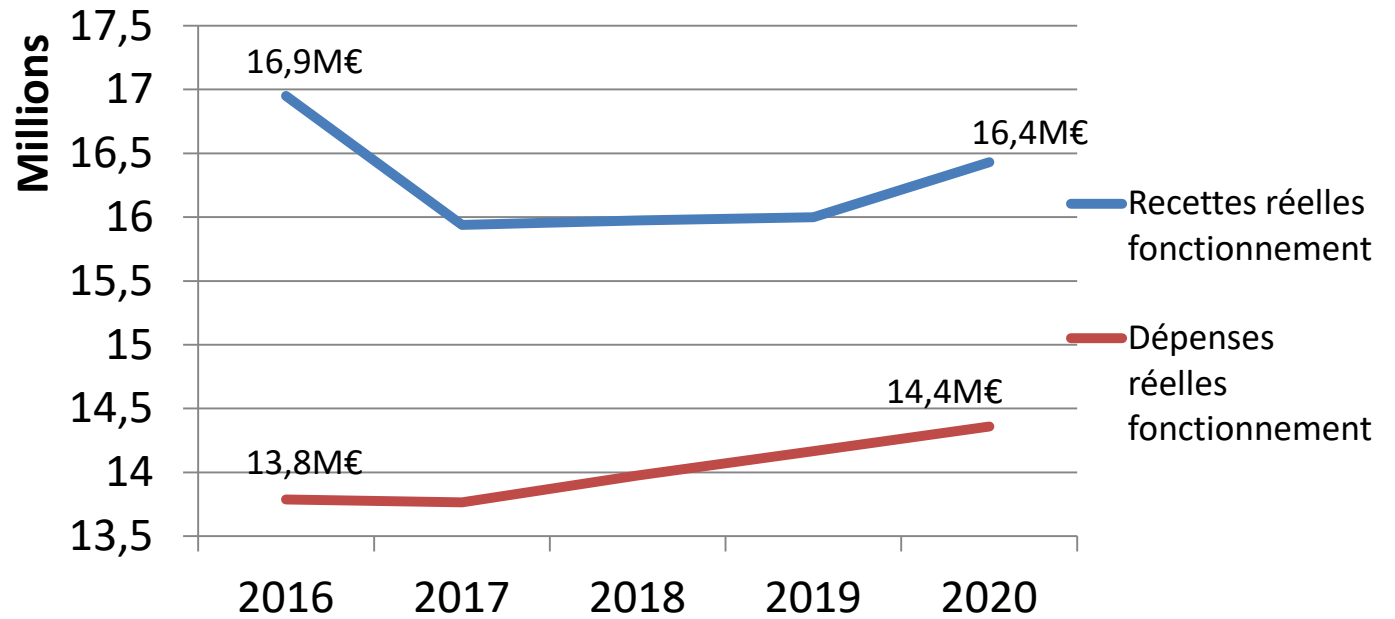
- **Maintien du gel du FPIC ?**
- **Opportunités d'achats immobiliers « coeur de ville » : ?**
- **Pourcentage d'exécution des investissements (70% ?)**
- **Des projets à revoir/finaliser** (amélioration énergétique des écoles, extension EPJ, ...), **des projets sans montants estimés**





CM du
17/02/2017

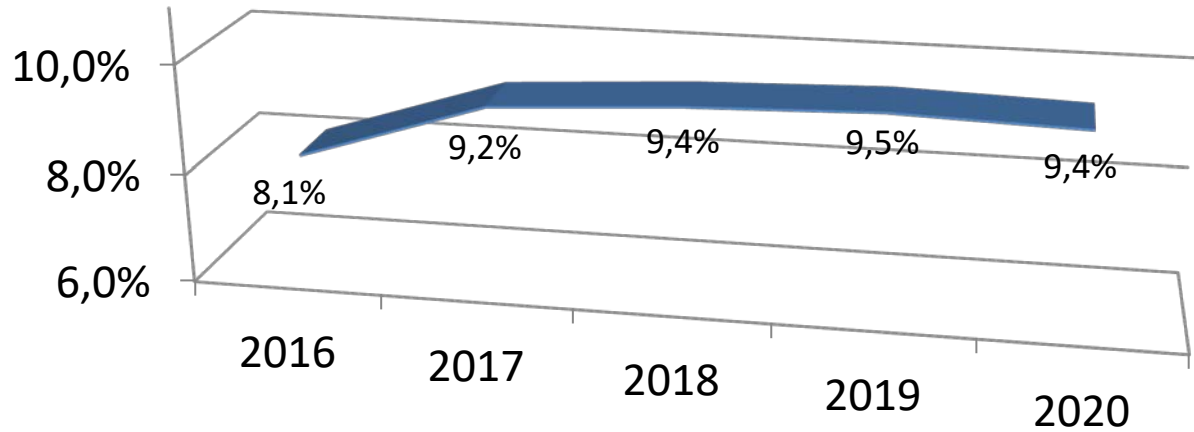
Prospective jusqu'à 2020



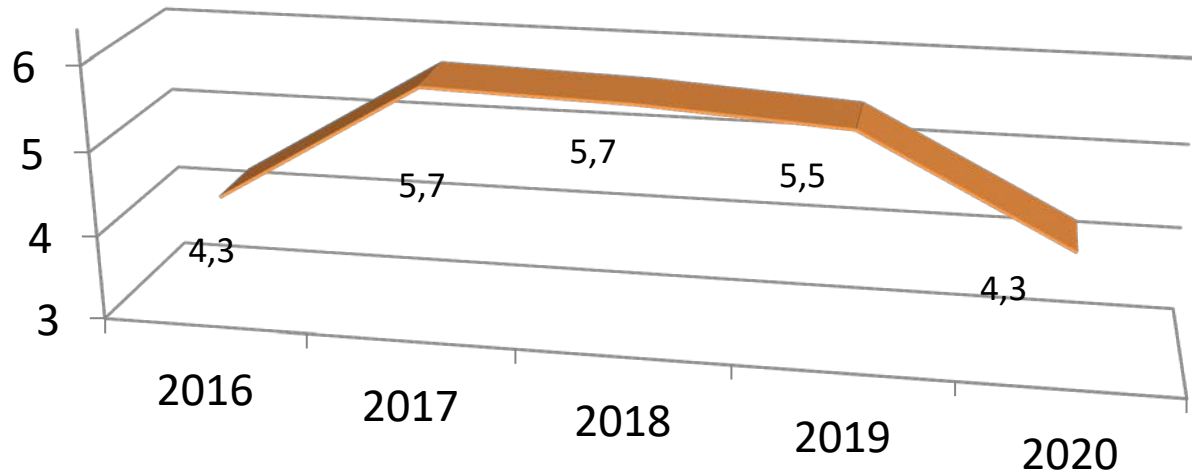


Dette de la commune

Taux d'endettement



Capacité de désendettement (en années)



CM du
17/02/2017





Que retenir de la prospective ?

- Une épargne nette qui devrait permettre de ne pas augmenter les taux d'imposition d'ici 2020.
- Un taux d'endettement qui reste en deça de 10%, mais sous condition de maintien de recettes de fonctionnement
- Sur les 7,9M€ du prêt encaissé en 2012 et prévu pour de gros investissements (cf. PPI), il reste 4,9M€ (consignés à la CDC) pour des travaux non encore réalisés, mais prévus d'ici 2020.
- Une capacité d'investissement qui devrait couvrir les projets estimés.
- Le montant ZAE est en blanc, tant en recette qu'en dépense de consignation. Ce montant permettra de couvrir les projets à venir, inscrits en PPI mais non encore estimés.



Orientations d'investissements 2017 - 2020 (à discuter avec PPI)

➤ **En 2017**, Absorber le prioritaire 2016 non réalisé + prioritaire de 2017

« **CP 2017** » : éclairage à détection « Charmanches », écoles : travaux protection solaire et chaleur + accessibilité, Digue du Fragnès (début travaux)

Accents « ETA » : Maintenance équipements sportifs, rue des Sources et autres travaux de voirie (cheminements doux), plan de jalonnement et suite plan de déplacements, changement équipements cuisine centrale, w au cimetière...

➤ **Pour les 3 ans à venir :**

- ❑ Développer les logements (**quartier durable, Triangle**, mutation abords rue des sources)
- ❑ Finaliser le projet « coeur de ville »
- ❑ Finaliser le plan de déplacements et travaux impliqués
- ◆ Réaliser le programme accessibilité
- ◆ Poursuivre la rénovation énergétique éclairage et bâtiments publics
- ✧ Projets d'Infrastructures à construire : cuisine centrale, extension EPJ, nouveau cimetière avec chambre funéraire (?)



Budgets annexes Eau et Assainissement

➤ Rappel mode de gestion :

- ❑ Distribution de l'eau (SIERG) déléguée à la SPL Eaux de Grenoble - Alpes (ex-Sergadi) jusqu'à juin 2023 pour env. 3 825 compteurs
env. 200 compteurs (Montfort) alimentés par l'eau du SIELT
- ❑ Le réseau d'eaux usées est géré en régie sur le territoire communal. Au-delà, le transport et le traitement sont effectués par le SIEC (Syndicat Intercommunal de l'Egout Collecteur) et la Métro.

➤ Redevances communales : les tarifs inchangés pour 2017 (et depuis 2011)

- ❑ 0,05 € / m³ pour l'eau potable
- ❑ 0,405 € / m³ pour l'assainissement

➤ Transfert de la compétence Eau et Assainissement à la CCPG en 2018

➤ Principaux travaux à prévoir en 2017 :

- des raccords au réseau EU, recherche de fuites
- extension et renouvellement réseaux rue des Sources